

DELF

Le DELF (Diplôme d'études en langue française) est un diplôme officiel de Français comme langue étrangère. Basé sur la communication écrite et orale, il est délivré par le Ministère français de l'Éducation Nationale. Il y a 4 diplômes correspondant aux 4 premiers niveaux décrits par le CECRL : DELF A1 – DELF A2 – DELF B1 – DELF B2.

Chaque diplôme est indépendant, par exemple si vous voulez passer le DELF A2, vous n'avez pas besoin de passer le DELF A1.

Le GRETA – site de Ferney-Voltaire est désormais centre d'examen depuis le 1^{er} janvier 2016. Nous pouvons vous accompagner dans la préparation progressive au DELF en parcours individuel et en groupe de niveau.

Contenu

L'examen est composé d'épreuves qui reprennent les quatre compétences : productions écrite et orale, compréhensions écrite et orale. Des exemples de sujets sont présentés sur le site du CIEP. Lien <http://www.ciep.fr/>

Qui passe le DELF tout public ?

Le DELF tout public est destiné aux **adultes et grands adolescents**, étrangers ou Français (originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français), qui n'ont pas le français en langue maternelle, et qui souhaitent **valoriser** leurs compétences dans cette langue à des fins personnelles ou professionnelles.

Pourquoi passer le DELF ?

C'est un diplôme **officiel**, de **qualité**, **harmonisé** sur les niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (cf. annexe ci-dessous).

Ce diplôme est **reconnu** dans le monde entier. Il est **valable à vie**.

Selon le niveau passé, le DELF peut **valoriser un curriculum vitae (CV)**, et permettre **d'obtenir un emploi** plus facilement dans une entreprise où la langue parlée est le français.

Le **DELF A2** est le diplôme attestant le niveau de maîtrise du français requis pour l'obtention d'une carte de résident ou d'une carte de résident portant la mention « résident de longue durée – UE » (Arrêté du 21 février 2018).

Le **DELF B1** permet d'obtenir la nationalité française. Le **DELF B2** permet de rentrer à l'université française, européenne ou francophone, et dans certaines grandes écoles.

Comment s'inscrire à une session ?

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire d'inscription que vous trouverez en pièce-jointe.

Vous avez soit

- la possibilité de déposer votre dossier directement au GRETA de l'AIN à Ferney-Voltaire et de régler sur place par carte bancaire ou par chèque,
- la possibilité de nous renvoyer le dossier au GRETA de l'AIN – 48 rue de Vessy – 01210 FERNEY-VOLTAIRE, accompagné :
 - d'un chèque à l'ordre du GRETA DE L'AIN pour les frais d'inscription et
 - un 2^{ème} chèque pour les frais d'envoi du diplôme.

Votre inscription sera prise en compte dans la limite des places disponibles et accompagnée du règlement.

15 jours AVANT les épreuves, une attestation d'inscription et votre convocation vous seront adressées par courrier ou par mail selon votre choix coché sur le formulaire d'inscription.

→ Le GRETA DE L'AIN, centre d'examen, se réserve le droit d'annuler une session en cas d'un nombre insuffisant d'inscrits ainsi que de réaliser la session sur un autre site.

Calendrier des sessions DELF Tout public 2019 –2020 à Ferney-Voltaire et à Oyonnax

(sous réserve de toute modification)

Examens	Dates des écrits	Sessions des oraux	Dates limites d'inscription	Tarif stagiaire GRETA	Tarif candidature libre	Lieu des épreuves
DELF A1	13/11/19 à 10h00	12 au 15/11/2019	11/10/2019	90 €	140 €	Oyonnax
	11/12/19 à 10h00	09 au 13/12/2019	12/11/2019	90 €	140 €	Ferney
	26/02/20 à 10h00	24 au 28/02/2020	23/01/2020	90 €	140 €	Oyonnax
	25/03/20 à 10h00	23 au 27/03/2020	21/02/2020	90 €	140 €	Ferney
	24/06/20 à 10h00	22 au 26/06/2020	18/05/2020	90 €	140 €	Ferney
	07/10/20 à 10h00	05 au 09/10/2020	13/09/2020	90 €	140 €	Oyonnax
	09/12/20 à 10h00	07 au 12/12/2020	13/12/2020	90 €	140 €	Ferney
DELF A2	13/11/19 à 14h00	12 au 15/11/2019	11/10/2019	90 €	140 €	Oyonnax
	11/12/19 à 14h00	09 au 13/12/2019	12/11/2019	90 €	140 €	Ferney
	26/02/20 à 14h00	24 au 28/02/2020	23/01/2020	90 €	140 €	Oyonnax
	25/03/20 à 14h00	23 au 27/03/2020	21/02/2020	90 €	140 €	Ferney
	24/06/20 à 14h00	22 au 26/06/2020	18/05/2020	90 €	140 €	Ferney
	07/10/20 à 14h00	05 au 09/10/2020	13/09/2020	90 €	140 €	Oyonnax
	09/12/20 à 14h00	07 au 12/12/2020	13/12/2020	90 €	140 €	Ferney
DELF B1	14/11/19 à 10h00	12 au 15/11/2019	11/10/2019	110 €	200 €	Oyonnax
	12/12/19 à 10h00	09 au 13/12/2019	12/11/2019	110 €	200 €	Ferney
	27/02/20 à 10h00	24 au 28/02/2020	23/01/2020	110 €	200 €	Oyonnax
	26/03/20 à 10h00	23 au 27/03/2020	21/02/2020	110 €	200 €	Ferney
	25/06/20 à 10h00	22 au 26/06/2020	18/05/2020	110 €	200 €	Ferney
	08/10/20 à 10h00	05 au 09/10/2020	13/09/2020	110 €	200 €	Oyonnax
	10/12/20 à 10h00	07 au 12/12/2020	13/12/2020	110 €	200 €	Ferney
DELF B2	14/11/19 à 14h00	12 au 15/11/2019	11/10/2019	110 €	220 €	Oyonnax
	12/12/19 à 14h00	09 au 13/12/2019	12/11/2019	110 €	220 €	Ferney
	27/02/20 à 14h00	24 au 28/02/2020	23/01/2020	110 €	220 €	Oyonnax
	26/03/20 à 14h00	23 au 27/03/2020	21/02/2020	110 €	220 €	Ferney
	25/06/20 à 14h00	22 au 26/06/2020	18/05/2020	110 €	220 €	Ferney
	08/10/20 à 14h00	05 au 09/10/2020	13/09/2020	110 €	220 €	Oyonnax
	10/12/20 à 14h00	07 au 12/12/2020	13/12/2020	110 €	220 €	Ferney

Cadre Européen de Références pour les Langues – CECRL

C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Règlement d'examens DELF

1. Règles d'inscription

1.1. Inscription

Le formulaire d'inscription doit parvenir au centre d'examens jusqu'à la date limite d'inscription. L'inscription n'est valable que si les droits d'inscription ont été acquittés avant la date limite d'inscription. L'attestation d'inscription et la preuve du paiement effectuées font foi. Le GRETA de l'Ain se réserve le droit d'annuler une session d'examen si le nombre d'inscrits est insuffisant. Les candidats ne peuvent pas repasser les épreuves d'un même diplôme, sans avoir auparavant renoncé par écrit au bénéfice du diplôme obtenu.

1.2. Formulaire d'inscription

Le formulaire d'inscription doit être complété très soigneusement avec le nom de famille en majuscules et signé par le candidat lui-même. Les candidats ayant une double nationalité doivent à chaque session indiquer la nationalité de leur choix. Pour des raisons techniques, il n'est pas possible de saisir deux nationalités. Les inscriptions incomplètes seront refusées et retournées aux candidats.

1.3. Inscription particulière

Des conditions particulières d'examens sont accordées aux candidats présentant un handicap. Une demande écrite devra être adressée au centre d'examens accompagnée du formulaire d'inscription avant la date limite d'inscription. Le certificat médical sera joint à la demande.

2. Horaires d'examens

Les candidats reçoivent les horaires d'examens environ 1 semaine avant le premier jour des examens. Les candidats sont convoqués sur 2 jours : 1 jour pour les épreuves écrites et 1 jour pour les épreuves orales.

3. Annulation d'inscription et absences

L'annulation d'inscription est seulement prise en considération par écrit. **Les frais d'inscription sont remboursés uniquement si les candidats annulent l'inscription avant l'échéance du délai d'inscription. Si l'annulation intervient après ce délai, le candidat perd ses droits d'inscription.**

Si le candidat arrive en retard, ne se présente pas à l'examen ou n'y participe que partiellement, l'examen est alors considéré comme échoué. Dans ces cas-là, les droits d'inscription ne seront pas remboursés. En cas de force majeure (maladie, accident), le candidat devra présenter un justificatif (certificat médical) dans un délai de 5 jours à compter de la date attribuée pour l'examen écrit.

4. Déroulement des examens

4.1. Inscription

Les candidats doivent se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) lors des épreuves écrites et orales. Les candidats ne présentant pas de pièce d'identité ne seront pas autorisés à passer les examens, et de ce fait, les droits d'inscription ne seront pas remboursés.

4.2. Examens écrits

Les épreuves écrites au crayon ne seront pas corrigées et ne sont donc pas valables. Les feuilles de brouillon ne seront ni corrigées, ni notées.

4.3. Constat de fraude

Tout document personnel (notes rédigées en dehors de l'examen, dictionnaire, etc ...) est strictement interdit.

4.4. Communication entre candidats

Toute communication entre les candidats pendant les examens est strictement interdite et entraîne automatiquement la perte des droits d'examens.

5. Résultats

5.1. Transmission des résultats

Les résultats seront affichés au GRETA de L'AIN, site de Ferney-Voltaire, dans un délai de 4 semaines après la passation des examens. En cas d'indisponibilité de déplacement, nous vous remercions de bien vouloir nous consulter.

Aucun renseignement téléphonique ne sera communiqué. Les candidats recevront leurs diplômes dans un délai de 6 à 10 mois après l'examen.

6. Coordonnées personnelles des candidats

Tout changement de nom ou toute autre modification intervenant entre l'inscription et l'envoi du diplôme est à signaler au Centre d'examens.

7. Relevé de notes

En cas d'échec, le candidat reçoit par courrier le relevé détaillé de ses notes. Ces notes figurent par ailleurs sur les attestations en cas de réussite.

8. Protection des données

Le Centre d'examens du DELF - GRETA de L'AIN - garantit le respect et la protection des données personnelles des candidats. Aucune donnée concernant les candidats et les examens ne sera communiquée à des tiers. Les données personnelles sont utilisées exclusivement dans le cadre administratif du CIEP en France.